MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DLP 14-8-58 309166

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

6ème année N° 37

Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture
de Montpellier

STATION REGIONALE
d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 13 août 1958.

Note n° 11

EUDEMIS

Le vol des papillons d'eudémis vient de se manifester dans le secteur de Cruscades et de Laredorte (Aude).

Le traitement qui s'y rapporte est à effectuer dès maintenant.

Au cas où l'on utiliserait un ester phosphorique, l'application pourraît être retardée jusqu'à l'apparition des premiers dégâts.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

B. BERNON

P251

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.